

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	BACCALAUREAT 2008 DROIT COMMERCIAL	DUREE : 2 H Cocf. : 2
OFFICE DU BACCALAUREAT	SERIES G	

Session Normale

PREMIERE PARTIE : Analyse d'une décision de justice (10 points)

La cour ; - Sur le moyen unique pris en sa seconde branche ;

Vu l'article 22 du décret du 30 septembre 1953 ;

Attendu qu'en vertu de ce texte le droit du sous-locataire au renouvellement d'un bail commercial s'exerce contre le locataire principal dans la mesure des droits que ce dernier tient lui-même du propriétaire ; qu'en cas seulement d'insuffisance de ces droits, le sous-locataire peut agir directement contre le bailleur principal ;

Attendu que l'arrêt attaqué constate que bail et sous-bail venaient à expiration le 31 mai 1968, et que le bail principal avait été renouvelé dès le 14 mai 1968, qu'en décidant que le sous-locataire avait droit au renouvellement de son bail par le propriétaire directement, et que lui était inopposable le renouvellement du bail principal, la cour d'appel a violé le texte susvisé ;

Par ces motifs,...

Questions :

1. a/ De quelle juridiction émane cette décision ? Trouvez dans cette décision trois éléments qui le montrent. (2 pts)
- b/ Quelles sont les parties devant cette juridiction ? (2pts)
- c/ Donnez le dispositif et le motif de cette juridiction. (2,5 pts)
2. Malgré le non renouvellement du bail principal, le sous-locataire peut-il obtenir du locataire principal le renouvellement de son bail ? Justifiez votre réponse. (1,5 pts)
3. Quelle différence faites-vous entre bail et sous-bail ? (1 pt)
4. Dans quel cas le locataire peut sous- louer ? (1 pt)

DEUXIEME PARTIE : Cas pratique (5 points)

En raison de la crise d'emploi, trois jeunes se proposent de créer une société : Gérard, âgé de 25 ans, apporte 400.000 F ; Williams, âgé de 20 ans et marié à Gertrude apporte le droit au bail estimé à 200.000 F ; Gloria, âgée de 23 ans s'engage à mettre son savoir-faire au service de la société à créer.

Ils conviennent que chacun d'eux sera gérant. Mais ne sachant quelle forme donner à leur société, ils contactent votre professeur de droit, qui, pris par le temps, vous les confie

1. Au vu de ce qui précède, quelle forme leur conseillez-vous et quelles sont les conséquences qui en découlent pour les trois ? (2 pts)
2. Plus tard, Gérard qui a un goût prononcé pour la politique est élu député et Gertrude est devenue associée. Cette nouvelle situation les divisent : pour certains, cela n'a aucune incidence sur la forme actuelle de la société ; mais pour d'autres, elle doit être transformée sous une forme quelconque.

Dans un raisonnement juridique et cohérent, éclairez-les. (3 pts)

TROISIEME PARTIE : Cours (5 points)

1. Un fonds de commerce est vendu au comptant. Quels sont les droits du vendeur ? (1 pt)
2. Donnez un exemple d'acte mixte et un exemple d'acte de commerce par accessoire. (2 pts)
3. A la suite d'une constatation commune écrite de l'état des animaux à la livraison, le destinataire remarque que cinq têtes manquent. Seulement cette remarque est faite deux jours après. Par rapport à l'OHADA, peut-il réclamer ? Justifiez votre réponse. (2 pts)